

3ème Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'enseignement supérieur (WHEC 2022)
Lignes directrices pour les Chaires UNESCO et les réseaux UNITWIN
 Section de l'enseignement supérieur de l'UNESCO
 Version : 24/11/2021



Contenu

| | |
|---|---|
| Contexte | 2 |
| Opportunités de s'engager dans la WHEC2022..... | 2 |
| Activité A. Dialogue et consultation autour des politiques publiques | 3 |
| Activité B. Notes de politique publique..... | 3 |
| Sélection et publication des meilleures notes de politique publique | 4 |
| Activité C. Vidéos courtes..... | 4 |
| Informations de contact | 5 |
| Ressources connexes..... | 5 |
| Annexes | 6 |
| Annexe 1. Thèmes principaux de la WHEC2022..... | 6 |
| Annexe 2. Documents de l'UNESCO pertinents | 8 |
| Annexe 3. Exigences relatives aux notes de politique des Chaires UNESCO et réseaux UNITWIN..... | 9 |

Contexte

La Section de l'enseignement supérieur de l'UNESCO (ED/E30/HED) est chargée d'aider les États membres à renforcer leurs systèmes d'enseignement supérieur dans le cadre de l'approche fondée sur les droits de l'homme, de l'[Agenda 2030 pour le développement durable](#) et de son engagement à [ne laisser personne pour compte](#). Dans ce cadre, la Section encourage le développement, l'échange et la diffusion des connaissances, fournit une assistance technique et élabore des recommandations de politique publique afin de contribuer à l'amélioration des capacités de l'enseignement supérieur aux niveaux national, régional et international. Parmi ses principales actions à venir, la Section dirigera l'organisation de la **3ème Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'enseignement supérieur (WHEC2022)**, qui devrait avoir lieu à Barcelone, du 18 au 20 mai 2022 (voir la **note conceptuelle** et la **présentation exécutive**, disponibles dans des fichiers séparés).

La WHEC2022 vise à rompre avec les modèles traditionnels de l'enseignement supérieur et à ouvrir les portes à de nouvelles conceptions innovantes, créatives et visionnaires qui non seulement servent les agendas actuels du développement durable, mais ouvrent également la voie à de futures communautés d'apprentissage qui surmontent les barrières, parlent à tous et sont inclusives de tous les apprenants tout au long de la vie.

La conférence et ses événements préparatoires espèrent définir et préparer des scénarios participatifs fondés sur la connaissance pour façonner une nouvelle ère des systèmes d'enseignement supérieur (normes, politiques, structures, parties prenantes) et des institutions (universités, entités spécialisées, groupes de réflexion, réseaux), en particulier après la crise mondiale COVID-19.

La WHEC2022 englobera la production de données, d'informations et de connaissances ; la formulation de recommandations de politique publique actualisées ; l'identification et la diffusion de pratiques innovantes ; la mise en réseau et le renforcement des partenariats ; la participation élargie des parties prenantes des pays (en soulignant la diversité et l'inclusion des parties prenantes de l'enseignement supérieur, à l'intérieur et à l'extérieur des systèmes d'enseignement supérieur, y compris les professeurs, les chercheurs, les administrateurs, les jeunes, les entrepreneurs, les décideurs politiques, les leaders sociaux, etc.) ; l'élaboration et diffusion d'une feuille de route pour l'enseignement supérieur qui s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 2030 et envisage [les Futurs de l'Éducation](#).

Opportunités de s'engager dans la WHEC2022

Toutes les chaires UNESCO et tous les réseaux UNITWIN sont invités à participer aux activités de WHEC2022 et à en assurer le suivi en produisant et en partageant des connaissances, ainsi qu'en favorisant le dialogue politique. Notez qu'il existe également une stratégie spéciale et des opportunités pour engager les jeunes liés au secteur de l'enseignement supérieur.

Ces lignes directrices font référence à au moins trois façons dont les chaires UNESCO et les réseaux UNITWIN peuvent envisager de participer et de s'impliquer dans la stratégie de production de connaissances et de dialogue politique de WHEC2022 :

- Activité A. Encourager le **dialogue autour des politiques publiques** de l'enseignement supérieur en organisant des réunions de consultation et en produisant les rapports correspondants.
- Activité B. Elaboration d'une ou plusieurs **notes de politique publique** selon l'une des deux modalités suivantes :
 - Individuelle (élaborée par une Chaire UNESCO)
 - Collective (élaborée par deux ou plusieurs chaires UNESCO ou un réseau UNITWIN).
- Activité C. Produire une ou plusieurs **vidéos courtes** sur un sujet pertinent de l'enseignement supérieur.

Les chaires UNESCO et les réseaux UNITWIN peuvent collaborer aux activités A, B et C. En outre, une chaire UNESCO peut présenter une note individuelle de politique publique et faire partie d'une note collective de politique publique.

Pour renforcer les synergies avec l'agenda de la WHEC2022, il est fortement recommandé que ces activités soient encadrées par les principaux thèmes ou sous-thèmes de la Conférence (voir les sous-thèmes détaillés dans l'**Annexe 1**).

Les contributions mentionnées dans ces lignes directrices permettront d'enrichir le processus d'actualisation des connaissances, d'explorer des pistes sur l'enseignement supérieur et de préparer sa feuille de route dans le cadre du Programme de développement durable 2030. Le cas échéant, la Chaire UNESCO ou le réseau UNITWIN pourront prendre en compte les références de l'UNESCO énumérées à l'**annexe 2**.

Activité A. Dialogue et consultation autour des politiques publiques

Les Chaires UNESCO et les réseaux UNITWIN peuvent promouvoir le dialogue politique en organisant des réunions de consultation. Veuillez noter que les commissions nationales ont également été invitées à organiser des réunions de consultation. Dans la mesure où cela s'applique à votre pays, vous êtes encouragés à collaborer avec elles et à promouvoir les synergies, le cas échéant.

Une réunion de consultation doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Engager 8 à 12 personnes participant sur une base volontaire.
- Avoir lieu entre le **1er août 2021 et le 28 février 2021**.
- Maximiser l'engagement des participants en favorisant l'inclusion et la diversité (sexe, ethnicité, nationalité, domaine de connaissance, capacités différentes, expérience professionnelle, etc.)
- Être conduites par un ou plusieurs modérateurs ou modératrices.
- Durer entre 90 et 120 minutes.

L'ordre du jour des réunions de consultation peut prendre en compte la structure suivante :

1. Introduction (durée estimée : 10 %).
2. Présentation de l'objectif et de la portée de la WHEC2022 (PowerPoint séparé disponible sur la [page web de la WHEC2022](#)) (Temps estimé : 5%).
3. Questions et échanges (allouer le plus de temps possible) (Temps estimé : 75%).
4. Synthèse (Temps estimé : 10%).

Les Chaires UNESCO et les réseaux UNITWIN sont priées de préparer un bref rapport de **1 200 mots (modèle disponible dans un fichier Word séparé)** qui intégrera les idées centrales retenues lors de la réunion de consultation correspondante. Les échanges au sein des réunions de consultation peuvent être menés dans n'importe quelle langue. Si possible, pensez à envoyer le rapport correspondant dans l'une des trois langues officielles de la Conférence : **anglais, français ou espagnol**.

Nous vous demandons de soumettre les rapports de consultation par courriel au Secrétariat de la WHEC2022 (whec2022@unesco.org) dès qu'ils sont prêts et au plus tard le **15 mars 2022** (23h59, heure de Paris). Veuillez insérer l'un de ces titres dans le sujet du courriel, en correspondance avec votre soumission :

- *Rapport des consultations – chaire UNESCO*
- *Rapport des consultations – réseau UNITWIN*

Activité B. Notes de politique publique

Les Chaires UNESCO peuvent préparer des notes de politique publique **individuellement** (une Chaire UNESCO) ou **collectivement** (deux Chaires UNESCO ou plus qui acceptent de travailler ensemble, ou un Réseau UNITWIN ou des Réseaux UNITWIN qui acceptent de travailler ensemble).

Les notes de politique publique doivent synthétiser la théorie et la pratique pertinentes sur une question spécifique liée à l'un des dix thèmes de la WHEC2022 (voir **Annexe 1**). Nous vous demandons de bien vouloir soumettre les versions finales des notes de politique par courriel au Secrétariat de la WHEC2022 (whec2022@unesco.org) dès qu'elles sont prêtes et au plus tard le **14 février 2022** (23h59, heure de Paris). Veuillez insérer l'un de ces titres dans le sujet du courriel, en correspondance avec votre soumission :

- *Note de politique publique – Chaire UNESCO*
- *Note de politique publique – Réseau UNITWIN*

Tous les documents répondant aux exigences (voir détails à l'**annexe 3**) seront disponibles sur la page des participants à la conférence, dans une collection de ressources pour la conférence WHEC2022 et les initiatives futures en matière d'enseignement supérieur.

Sélection et publication des meilleures notes de politique publique

Des équipes d'évaluation organisées par la Section de l'enseignement supérieur examineront les notes de politique (individuelles ou collectives) et les noteront en fonction des critères suivants :

- Concentration sur un problème pertinent, spécifique et actuel de l'enseignement supérieur.
- Analyse documentaire rigoureuse (théorie et pratique).
- Relation avec un ou plusieurs des thèmes principaux de la conférence.
- Recommandations ou perspectives de solutions claires.

Bien que toutes les notes de politique répondant aux exigences soient disponibles sur la page des participants à la conférence, un comité de 5 experts sélectionnera, sur la base de l'évaluation et des recommandations fournies par ces équipes, 10 à 15 notes de politique exceptionnelles. **Cette sélection sera publiée sous forme de document de travail et présentée lors de l'événement principal de la conférence.**

Activité C. Vidéos courtes

Les Chaires UNESCO et les réseaux UNITWIN sont invitées à produire et à soumettre des vidéos créatives et de bonne qualité sur les défis de l'enseignement supérieur. N'oubliez pas que les vidéos doivent :

- Être courtes - pas plus de **4 minutes**.
- Se concentrer sur **une question spécifique liée à l'objectif ou aux thèmes principaux de la conférence**. Vous trouverez ci-dessous une liste de questions **illustratives** (n'hésitez pas à faire preuve de créativité et à poser des questions et des solutions stimulantes et innovantes) :
 - Comment l'enseignement supérieur peut-il devenir plus inclusif ?
 - Comment aider les étudiants à entrer dans l'enseignement supérieur, à y rester et à le terminer ?
 - Comment l'enseignement supérieur peut-il répondre aux besoins changeants de la main-d'œuvre ?
 - Comment l'enseignement supérieur peut-il contribuer à la durabilité de la planète ?
 - Comment surmonter la fracture numérique dans l'enseignement supérieur ?
 - Quelles stratégies ou pratiques conduisent à une meilleure qualité des programmes et services de l'enseignement supérieur ?
 - Comment les contributions dans l'enseignement supérieur sont essentielles pour développer les sciences, les humanités, les arts ?
 - Comment promouvoir la mobilité et/ou les échanges internationaux dans l'enseignement supérieur ?
 - Quelles compétences l'enseignement supérieur doit-il développer pour les générations actuelles et futures ?
 - Comment les systèmes d'enseignement supérieur peuvent-ils aider les hommes et les femmes à relever les défis posés par les ODD ?
 - Comment l'enseignement supérieur a-t-il évolué autour de vous ?
- **Raconter une histoire convaincante** ou posez un **argument clair** qui favorise la prise de conscience des principales parties prenantes de l'enseignement supérieur, communiquer des idées inspirantes, inviter les établissements d'enseignement supérieur à changer et à innover, et/ou fournir des preuves de bonnes pratiques pour relever les défis de l'enseignement supérieur.
- **Interroger les étudiants et/ou d'autres parties prenantes de l'enseignement supérieur sur la même question pour offrir des perspectives différentes.**

- **Respecter les critères éthiques** : droits de propriété dans l'utilisation du contenu et des images ; s'assurer du consentement des personnes participant à la vidéo et de son partage sur diverses plateformes de médias sociaux (notamment Facebook, Instagram, YouTube, etc.) ; **inclure les crédits et mentionner les comptes de médias sociaux** le cas échéant.
- **Être en anglais si possible** (si l'audio utilise une autre langue, envisager une traduction en anglais : sous-titres) et enregistré dans un format MP4.
- Être soumis sous forme de fichier partagé (utiliser OneDrive, Google Chrome, WeTransfer ou des plateformes similaires) par courriel au Secrétariat de la WHEC2022 (whec2022@unesco.org) dès qu'ils sont prêts entre le **1er août 2021 et le 15 mars 2022** (23h59, heure de Paris). Veuillez insérer le titre suivant dans le sujet du courriel : *Vidéos courtes WHEC2022*.
(Seules les pièces originales seront prises en compte : le travail livré doit être un travail original et non publié et confirmé comme tel lors de sa soumission à l'UNESCO).

Nous invitons les Chaires UNESCO ou les réseaux UNITWIN à considérer ces autres conseils :

- Engagez des professionnels ou des étudiants spécialisés en journalisme, communication, médias sociaux, gestion des connaissances, engagement communautaire, enseignement supérieur et/ou domaines connexes.
- Envisagez des ressources créatives, diverses et visuelles : personnes réelles, images, sons, musique, photos, animation numérique, etc.

Remarque générale : La politique de l'UNESCO est de publier en libre accès (licence CC BY SA 3.0 IGO). Les droits du contenu soumis doivent être garantis par l'auteur ou les auteurs et nécessiteront la signature d'une concession de droits officielle. Ce formulaire sera envoyé à tous ceux qui ont soumis des notes de politique publique, des rapports de réunion de consultation, des rapports de politique publique du pays, des vidéos ou d'autres produits de connaissance qui sont sélectionnés pour la publication.

Informations de contact

Pour plus d'informations, veuillez envoyer un courriel au secrétariat de la WHEC2022 : whec2022@unesco.org

Ressources connexes

1. Note conceptuelle WHEC2022 - fichier PDF indépendant.
2. Présentation exécutive WHEC2022 - fichier PDF indépendant.
3. Formulaire de rapport des consultations WHEC2022 - fichier Word indépendant.
4. Modèle de note de politique publique WHEC2022 - fichier Word indépendant.

Annexes

Annexe 1. Thèmes principaux de la WHEC2022

1. Impact de la pandémie COVID-19 sur l'enseignement supérieur.
 - 1.1. Impacts de la pandémie de COVID-19 sur l'économie et la société mondiales.
 - 1.2. Effets des perturbations sur l'enseignement supérieur (public, privé).
 - 1.3. Réponse de l'enseignement supérieur à la crise du COVID-19.
 - 1.4. Aller de l'avant vers la "nouvelle normalité" et faire face à de nouvelles urgences.
 - 1.5. Solutions innovantes et enseignements tirés de la perturbation COVID-19.
2. L'enseignement supérieur et les ODD (Objectifs de développement durable).
 - 2.1. Agendas de recherche pertinents pour le développement humain.
 - 2.2. Citoyenneté mondiale : intégration des 17 ODD dans l'enseignement, l'apprentissage et la recherche.
 - 2.3. SDG4 : progrès, lacunes et perspectives (rôle de l'enseignement supérieur pour améliorer l'ensemble du système éducatif et la profession d'enseignant).
 - 2.4. Renforcement des capacités de recherche des établissements d'enseignement supérieur et des autres acteurs.
 - 2.5. Troisième mission des établissements d'enseignement supérieur : services communautaires et pratiques locales adoptant des perspectives mondiales.
3. L'inclusion dans l'enseignement supérieur.
 - 3.1. Ne laisser personne pour compte : permettre aux groupes vulnérables d'entrer dans l'enseignement supérieur, d'y transiter et de le terminer.
 - 3.2. Politiques d'équité et distribution égale des opportunités ; droit à l'enseignement supérieur.
 - 3.3. Soutien financier aux jeunes issus de familles à faibles revenus (y compris les bourses d'études).
 - 3.4. Renforcement de l'égalité des sexes dans l'enseignement supérieur.
 - 3.5. La valeur de la diversité ethnique et de la multiculturalité dans l'enseignement supérieur.
 - 3.6. Service et conception universels pour assurer l'inclusion des personnes vivant avec un handicap.
 - 3.7. La réduction des inégalités, la promotion de la diversité et l'optimisation des résultats pour tous les diplômés.
4. Qualité et pertinence des programmes.
 - 4.1. Diversification et flexibilité des programmes d'études, des programmes et des cours.
 - 4.2. Utilisation accrue des TIC et de l'IA pour améliorer l'apprentissage et la collaboration.
 - 4.3. Assurance qualité des modalités et des espaces d'apprentissage supérieur innovants.
 - 4.4. Partenariats pour la réussite : étudiants, enseignants, employeurs, communautés.
 - 4.5. Amélioration des compétences d'apprentissage pour des parcours professionnels en évolution.
 - 4.6. Perspectives postsecondaires innovantes dans l'enseignement supérieur.
5. Mobilité académique dans l'enseignement supérieur.
 - 5.1. Politiques et pratiques nationales et institutionnelles visant à élargir l'accès aux étudiants issus de milieux différents.
 - 5.2. Les établissements en tant que communautés d'apprentissage tout au long de la vie pour tous.
 - 5.3. Enseignants et chercheurs dans un campus de plus en plus diversifié.
 - 5.4. Construire un campus mondial d'apprentissage, d'enseignement et de recherche.
 - 5.5. Reconnaissance des talents, des aptitudes, des connaissances et des compétences pour la diversité.
 - 5.6. Reconnaissance des qualifications concernant l'enseignement supérieur.
6. Gouvernance de l'enseignement supérieur.
 - 6.1. Gouvernance au niveau du système dans l'enseignement supérieur.
 - 6.2. Gouvernance des établissements d'enseignement supérieur et réactivité aux contextes dynamiques.
 - 6.3. Participation, diversité et pluralisme dans l'enseignement supérieur.
 - 6.4. Autonomie institutionnelle, efficacité organisationnelle et responsabilité.
7. Financement de l'enseignement supérieur.

- 7.1. Perspectives financières pour l'accès, la qualité, l'équité et l'inclusion dans l'enseignement supérieur.
- 7.2. Investissement par étudiant dans l'enseignement supérieur.
- 7.3. Optimisation de l'investissement public dans l'enseignement supérieur : impact et responsabilité.
- 7.4. Investissement du secteur privé dans l'enseignement supérieur.
- 7.5. Rapport coût-efficacité dans l'enseignement supérieur.
- 7.6. Développement et soutien d'un fonds mondial pour l'enseignement supérieur.
8. Production de données et de connaissances.
 - 8.1. Suivi de l'enseignement supérieur dans le cadre de l'ODD4 et de l'Agenda 2030.
 - 8.2. Vers des normes de qualité mondiales en matière de collecte, de traitement et de fourniture de données.
 - 8.3. Apprentissage automatique, big data et analyse des données dans l'enseignement supérieur.
 - 8.4. Utilisation des informations pour la prise de décision politique et l'amélioration de la qualité organisationnelle.
 - 8.5. Cartographie de la qualité, de l'équité et de l'inclusion au niveau mondial.
9. Coopération internationale pour renforcer les synergies.
 - 9.1. Articulation des initiatives intergouvernementales en faveur de l'enseignement supérieur.
 - 9.2. Stratégies de collaboration des donateurs et sponsors internationaux dans l'enseignement supérieur.
 - 9.3. L'enseignement supérieur et la responsabilité sociale des entreprises (RSE).
 - 9.4. Liens avec les mouvements de sciences ouvertes et d'apprentissage ouvert.
 - 9.5. Réseaux, plateformes et gestion des connaissances pour faire progresser la coopération internationale.
 - 9.6. Utilisation de la connaissance, de la technologie et de l'innovation pour promouvoir la collaboration.
10. Les futurs de l'enseignement supérieur.
 - 10.1. L'enseignement supérieur pour le bien commun mondial au-delà de 2030.
 - 10.2. Risques et défis critiques pour l'enseignement supérieur au-delà de 2030.
 - 10.3. Trajectoires à long terme de l'enseignement supérieur pour des sociétés durables.
 - 10.4. Implications des changements perturbateurs pour les missions éducatives, de recherche et civiques.
 - 10.5. Épistémologies, recherche et connaissances pour le bien commun.
 - 10.6. Institutions, modèles, gouvernance et pratiques (ré)émergents.

Annexe 2. Documents de l'UNESCO pertinents

- [Déclaration d'Incheon et Cadre d'action](#) (pour la mise en œuvre de l'ODD 4).
- [Rendre l'enseignement supérieur plus inclusif](#). Rapport du comité directeur de l'ODD-Education2030 (Juillet 2020).
- [Ne laisser personne pour compte : l'impératif d'un développement inclusif](#). Note du Secrétariat sur la situation sociale dans le monde 2016.
- [Promouvoir l'inclusion par la protection sociale](#). Rapport 2018 sur la situation sociale dans le monde.
- [Les inégalités dans un monde en évolution rapide](#). Rapport social mondial 2020.
- [Inclusion et éducation : rapport 2020 du Global Education Monitoring \(GEM\)](#).
- [Résumé du rapport mondial de suivi sur l'éducation, 2020 : Inclusion et éducation](#).
- [L'avenir est maintenant - La science au service du développement durable](#), rapport mondial sur le développement durable (GSDR) 2019. New York : Nations Unies.
- [Le rapport sur les objectifs de développement durable \(2020\)](#).
- [Les jeunes et le Programme de développement durable à l'horizon 2030](#). Rapport mondial sur la jeunesse (2019).
- [Appui du PNUD à la mise en œuvre des objectifs de développement durable](#).
- Réussir les objectifs de développement durable : que faire ?
- [Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable](#). (Rapport du Secrétaire général).
- Scénarios futurs à long terme et impact des tendances actuelles sur la réalisation des objectifs de développement durable. (Rapport du Secrétaire général).
- [Mise en œuvre de l'éducation pour le développement durable dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030](#). (Rapport du Directeur général de l'UNESCO).
- Progrès dans la mise en œuvre de la résolution 2/3 sur l'investissement dans les capacités humaines pour le développement durable par l'éducation et la formation à l'environnement. (Rapport du Directeur exécutif).
- [Feuille de route pour la localisation des ODD : mise en œuvre et suivi au niveau infranational](#).
- [Droit à l'éducation : la mise en œuvre du droit à l'éducation et de l'Objectif de développement durable 4 dans le contexte de la croissance des acteurs privés de l'éducation](#). (Rapport du Rapporteur spécial).
- [L'éducation pour le développement durable dans le cadre du Programme de développement durable à l'horizon 2030](#). Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 19 décembre 2019. 74/223.
- Cadre de mise en œuvre de l'éducation en vue du développement durable (EDD) au-delà de 2019.
- [Plan stratégique du PNUD, 2018-2021](#).

Annexe 3. Exigences relatives aux notes de politique des Chaires UNESCO et réseaux UNITWIN

Les notes de politique publique doivent aborder les défis, les questions ou les problèmes auxquels est confronté le secteur de l'enseignement supérieur. Les exigences suivantes s'appliquent aux notes de politique préparées soit **individuellement** (par une chaire UNESCO), soit **collectivement** (par un groupe de chaires UNESCO ou de réseaux UNITWIN).

Exigences

Les notes de politique doivent :

- Être originales, synthétiques, solides et actualisées.
- Être présentées dans le format recommandé (**modèle disponible dans un fichier Word séparé**).
- Respecter les critères suivants :
 - Se concentrer sur un défi, une question ou un problème pertinent, spécifique et actuel dans l'enseignement supérieur à un niveau national, régional ou mondial.
 - S'appuyer sur une analyse documentaire rigoureuse (y compris la théorie et la pratique).
 - S'inscrire dans l'un des dix principaux thèmes ou sous-thèmes de la conférence (**voir annexe 1**).
 - Fournir des recommandations ou des perspectives de solutions claires.
- Inclure un résumé qui ne dépasse pas 250 mots.
- Être rédigé en anglais, français ou espagnol si possible.
- Utiliser la police Calibri 11, l'alignement à gauche et l'espacement simple.
- Limiter le récit (y compris les notes de bas de page) à un maximum de **4000 mots** (mais excluez les références bibliographiques et les annexes éventuelles si ces dernières sont nécessaires).
- Dans la mesure du possible, suivre le « [Style Manual for English texts-intended for publication by UNESCO](#) », en particulier ce qui concerne les citations (p. 26) et les références bibliographiques (p. 39-44).
- Le cas échéant, tenir compte de la liste des rapports de l'UNESCO figurant à l'**annexe 2**.
- Sur la page de couverture, identifier le nom de la Chaire Unesco ou le réseau UNITWIN qui soumet le document.
- Être soumis dans un fichier Word par courriel au Secrétariat de la WHEC2022 (whec2022@unesco.org) dès qu'ils sont prêts et au plus tard le **14 février 2022** (23h59, heure de Paris). Veuillez insérer l'un de ces titres dans le sujet du courriel, car il correspond à la soumission :
 - *Note de politique publique – Chaire UNESCO*
 - *Note de politique publique – Réseau UNITWIN*(Seules les pièces originales seront prises en compte : le document doit être original et non publié, et confirmé comme tel lors de sa soumission à l'UNESCO).

Caractéristiques facultatives

Les notes de politique peuvent :

- Sous le titre, identifier son ou ses auteurs : nom, titre, et organisation.
- S'appuyer sur des consultations et/ou d'autres méthodologies (entretiens, enquêtes, etc.) pour collecter des données.
- Utiliser des tableaux, des figures, des infographies, des illustrations (correctement conçus, ils peuvent mettre en évidence les messages clés et apporter une valeur ajoutée au document).